

Les dates

◆ RENTREE DES ELEVES ET DEBUT DES COURS

	<i>Rentrée</i>	<i>Début des cours</i>
2 ^{nde}	Lundi 4 septembre, de 10h30 à 16h25 <i>Externes : 10h30-11h30 et 13h25-16h25</i>	Mercredi 6 septembre 08h25
1 ^{ère}	Mardi 5 septembre, de 10h30 à 12h00	
T ^{erm}	Mardi 5 septembre, de 08h25 à 10h00	

- Les parents de 2^{nde} sont invités à une réunion d'accueil le 4 septembre, après l'appel des élèves, de 10h40 à 11h15.

◆ REUNIONS DE RENTREE DES PARENTS

2 ^{nde}	Jeudi 7 septembre, à 18h
1 ^{ère}	Lundi 25 septembre, à 18h
T ^{erm}	Lundi 25 septembre, à 18h45

◆ MESSE DE RENTREE

Vendredi 22 septembre, à 11h30, à l'église de St-Maurice-sur-Dargoire
pour les élèves et leurs parents

◆ VOYAGE D'INTEGRATION DES 2NDES

3 jours dans la région du massif et du sanctuaire de la Sainte-Baume
2 voyages sont organisés (2 classes par voyage)
entre le lundi 11 septembre et le vendredi 15 septembre

◆ PORTES OUVERTES

Samedi 14 octobre, 8h30-12h30

Merci de communiquer cette date à vos contacts !

◆ REUNIONS DE PARENTS

2 ^{nde} -1 ^{ère} -T ^{erm}	Lundi 16 octobre, 18h : Parents concernés par la préparation de leur enfant à un Sacrement (Baptême, Communion, Confirmation) ou à la Profession de Foi
2 ^{nde}	Mardi 28 novembre, 18h : Réunion sur l'orientation : présentation des spécialités en 1 ^{ère} -Term et du baccalauréat
Term	Mercredi 17 janvier, 18h : Présentation de <i>Parcoursup</i> et des échéances de l'orientation en post-Bac

◆ ORIENTATION

1 ^{ère} -T ^{erm}	Jeudi 16 novembre : Forum post-Bac
2 ^{nde} -1 ^{ère} -T ^{erm}	Mardi 9 avril : Soirée <i>Job dating</i>

SUITE →

L'encadrement

Directeur général du Centre scolaire	M. Xavier GOUËT	Accueil 04 78 44 00 52
Directeur du site de Mornant et Coteaux-du-Lyonnais	M. Olivier DESSEIGNE	

***Tous les personnels d'encadrement et administratifs sont joignables par l'application Ecole Directe (sélectionner le groupe 'Personnels', puis rechercher soit par le nom, soit par la fonction).
Ils peuvent également être contactés sur leur ligne directe quand leur numéro est précisé ci-dessous.***

◆ Pour l'ensemble du site :

- **Le Responsable de la Vie scolaire** coordonne toutes les ressources humaines et logistiques nécessaires à l'organisation de la vie scolaire de l'Etablissement, à la discipline et la sécurité des élèves.

Mme Angela ROSA

- **Le Responsable de la Vie chrétienne** assure la coordination des propositions spirituelles et de l'équipe des intervenants, en collaboration avec l'**Aumônier**, prêtre de l'Ordre des Prêcheurs (les dominicains), qui est en charge de la mission catholique auprès des élèves et des adultes.

Mme Juliana VANEL-NOBLE

- **Le Secrétariat scolaire** assure le traitement informatique des données et toute action administrative nécessaire au fonctionnement du site, le traitement et le suivi des inscriptions, des réinscriptions, l'archivage des dossiers scolaires...

Mme Lynda CHARPENTIER et Mme Rosalie DESORME

◆ Pour chaque niveau de classe :

- **le Régent** assure la coordination de l'organisation pédagogique et éducative.

- **le Conseiller d'éducation** assure l'encadrement et le suivi au quotidien des élèves et l'organisation de la vie scolaire (suivi des absences, retards, sanctions ; informations aux élèves et aux parents).

2^{nde}	Régente	Mme Ségolène MENARD	
	Conseillère d'éducation	Mme Julia REBOLLO	04 78 44 72 83

1^{ère} / T^{erm}	Régente	Mme Marlène PAOLUCCI	
	Conseiller d'éducation	M. Norbert TONIOLO	04 78 44 72 84

◆ Pour chaque classe :

Le Professeur principal assure le suivi scolaire des élèves et la cohésion de l'équipe des enseignants.

Les noms du Professeur principal et des enseignants de la classe
seront donnés aux élèves le jour de la rentrée.

◆ Les services aux élèves

Infirmière scolaire	Mme Nathalie MARTINO-TERRADE	04 78 44 79 43
Psychologue scolaire	Mme Estelle SCAPPATICCI	<i>Rendez-vous auprès des conseillers d'éducation</i>
CDI – info orientation		

◆ Les services administratifs

- **Le service 'facturation'** assure le suivi du règlement financier des scolarités.

Mme Marlène PETIT

04 72 66 33 61

- **Le service 'suivi de restauration'** assure le suivi des demi-pensions et l'approvisionnement des badges.

Mme Séverine BUY MION

04 72 66 26 63

SUITE →

Les informations




◆ Les horaires

	LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI	MERCREDI
MATIN	de 8h25 à 11h25 ou 12h20	de 8h25 à 12h20
APRES-MIDI	de 13h25 à 16h25 ou 17h20	2 nd e : certaines options 1 ^{ère} -T ^{erm} : DS

◆ Informatique et communication

Nous vous demandons de bien respecter la nature des trois interfaces que nous utilisons.

Il est nécessaire que parents et élèves les consultent tous les jours : une information transmise sera considérée comme connue de tous ceux auxquels elle est adressée. Nous vous conseillons de télécharger sur votre smartphone l'application *Ecole Directe*.

 Interface Ecole Directe ESPACE FAMILLE	<ul style="list-style-type: none"> - messagerie : correspondance entre les parents et l'Etablissement (quand cela ne relève pas du carnet de correspondance), demande de modification de coordonnées,... - actualités immédiates de l'Etablissement : événements, réunions, échéances à respecter... - informations de la vie scolaire (modifications de l'emploi du temps, documents à rendre...) - procédure d'orientation - dossiers de demandes de bourses - emploi du temps - suivi des absences, retards et sanctions - suivi des notes, relevés de notes, bulletins trimestriels - cahier de textes numérique - situation financière (factures, avoirs, état des prélèvements) - suivi et paiement en ligne pour la restauration (et le click & collect pour les lycéens) - certificats de scolarité, certificats de radiation, attestations (ASSR,...)
 Interface Ecole Directe ESPACE ELEVE	<ul style="list-style-type: none"> - messagerie : correspondance entre les élèves et l'Etablissement (quand cela ne relève pas du carnet de correspondance) - actualités immédiates de l'Etablissement : événements, réunions, échéances à respecter... - informations de la vie scolaire (modifications de l'emploi du temps, documents à rendre...) - emploi du temps - e-sidoc (portail documentaire du CDI) - suivi des absences, retards et sanctions - suivi des notes - cahier de textes numérique
 Interface @saint-thom.fr	<ul style="list-style-type: none"> - espace numérique de travail (classroom, meet visio,...) - messagerie scolaire pour toute correspondance vers l'extérieur (demandes de stages, questionnaires pour un exposé, questions et inscriptions liées à l'orientation,...)

Ces interfaces numériques obéissent aux normes établies par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) dont vous trouverez un exemplaire sur notre site internet (documents à télécharger).

Les codes d'accès seront donnés à la rentrée aux nouvelles familles sur l'adresse mail personnelle des parents. Les codes d'accès demeurent inchangés pour les actuelles familles.

Attention : l'application *Ecole Directe* sera clôturée le jeudi 13 juillet 2023 pour cette année scolaire 2022-2023. Nous vous invitons donc à sauvegarder dès maintenant tous les Documents essentiels (bulletins, certificats de scolarité, certificats de radiation, ASSR, factures...) sur un support externe (disque dur, clé USB...). En effet, vous ne les retrouverez pas lors de la réouverture d'*Ecole Directe* en septembre.

◆ Manuels scolaires, cahiers d'activités et fournitures

- Les **manuels scolaires** sont fournis par l'Etablissement et distribués à la rentrée.
- Les **cahiers d'activités** (à usage individuel et unique) seront achetés ou imprimés par l'Etablissement et facturés aux familles sur la facture annuelle.
- La liste des **fournitures** sera donnée par chaque enseignant, en début d'année.

◆ Le Comptoir thomiste, espace de vie pour les lycéens

- Un **espace de vie** est spécialement dédié aux lycéens, afin qu'ils y trouvent un lieu de travail en autonomie (seul ou en petits groupes), une restauration alternative au self classique et un endroit où ils peuvent construire ensemble des projets.

Le **Comptoir thomiste** comprend deux salles, un patio et une terrasse.

C'est dans ce cadre que le bureau de la **Maison des Elèves** coordonne les projets des lycéens.

- La restauration alternative se présente sous la forme d'une cafétéria où les élèves peuvent soit commander leur repas en **click & collect** (réservation de la veille à partir de 18h jusqu'à 9h30 le jour-même sur les smartphones), soit choisir leur repas en direct.

Pour bénéficier de cette restauration, il faut avoir le statut demi-pensionnaire.

◆ Transports scolaires

- Les élèves habitant le département du Rhône hors « Grand Lyon » peuvent procéder à une inscription au service du transport scolaire sur le site www.carsdurhone.fr. Pour un complément d'information : 0800 10 40 36.

- Les élèves habitant le département de la Loire peuvent procéder à une inscription au service du transport scolaire sur le site www.loire.fr. Pour un complément d'information : 04.77.32.90.38.

- Tous les élèves habitant une commune de la métropole Grand Lyon bénéficient d'un abonnement TCL à tarif réduit : les imprimés PASS SCOLAIRE sont à télécharger sur le site www.tcl.fr.

- Pour les élèves déjà titulaires d'une carte de transport scolaire, la demande de renouvellement se fait directement en se connectant sur leur compte à l'aide de leur identifiant.

◆ Carte Pass'Région

- Si l'élève est déjà lycéen et possède la carte Pass'Région, il n'a rien à faire.

- **Si l'élève arrive au Lycée, il doit commander avant la rentrée scolaire son Pass'Région** sur le site internet www.passregion.auvergnerrhonealpes.fr

- Le Pass'Région est nécessaire pour bénéficier de la gratuité des manuels scolaires, mais aussi pour certaines sorties culturelles organisées par les professeurs durant l'année scolaire. Il permet de profiter de nombreux avantages culturels (théâtre, cinéma, librairie...), et sportifs (licences sportives), et de réductions pour passer l'examen du permis de conduire, le BAFA et le PSC1 (sous certaines conditions).

◆ Campagne des Bourses nationales

L'ouverture de la campagne est fixée au 1^{er} septembre. Les dossiers devront **être retirés jusqu'au 15 septembre** et **être retournés avant le 30 septembre, auprès des secrétariats de site.**

◆ Convocation à l'Assemblée Générale de l'Association Familiale Saint-Thomas d'Aquin

Nous vous rappelons que, notre Organisme de Gestion (*l'Association Familiale Saint-Thomas d'Aquin*) ayant un statut 'ouvert', tous les parents d'élèves en sont membres et, à ce titre, sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, et éventuellement aux Assemblées Générales Extraordinaires.

Sauf indication contraire de votre part à adresser au Bureau de l'Association Familiale Saint-Thomas d'Aquin, les convocations aux Assemblées se feront par internet, par le biais de l'application *Ecole directe*.

◆ Parents correspondants de classe

- L'existence des parents-correspondants de classe à Saint-Thomas d'Aquin tient à la volonté déclarée de la Direction de l'Etablissement et de l'Association des Parents d'élèves de mettre en place **un relais structuré d'information réciproque.**

- **Les parents correspondants de classe ne sont ni élus, ni désignés, mais se proposent volontairement dans chaque classe, et sont agréés par les Régents. Il leur est recommandé de faire partie de l'Association des Parents d'élèves afin d'en connaître le rôle au sein de l'Etablissement ; ce n'est toutefois pas une condition nécessaire. Chaque classe est représentée par un parent correspondant titulaire. Un suppléant peut être choisi.**

- Leur rôle est d'être à l'écoute des parents de la classe et d'assurer les liaisons avec l'équipe éducative et en particulier le professeur principal, sans jamais se substituer aux liaisons directes entre les parents et les enseignants.

Les qualités principales du parent correspondant de classe sont : la disponibilité, la qualité d'écoute, le sens de la communication, le désir de travailler en équipe, le bon sens, la discrétion et l'esprit d'initiative.

Les parents correspondants de classe assistent à certains conseils de classe qui se tiennent en semaine entre 16h30 et 20h30 et le mercredi après-midi. Ils sont tenus à un devoir de réserve sur les débats et les décisions prises.

- A la rentrée scolaire, les parents correspondants nommés seront alors invités à une réunion d'information.

Si vous souhaitez vous proposer, découpez ou scannez le coupon ci-dessous, ou adressez votre demande directement au Régent du niveau concerné :

COUPON-REPONSE A REMETTRE AU SECRETARIAT SCOLAIRE AVANT LE 4 SEPTEMBRE 2023

Niveau de classe concerné : 6è 5è 4è 3è 2nde 1ère Terminale

M ou Mme.....

Parent de.....

Adresse mail.....@.....

est candidat(e) pour assumer le rôle de parent correspondant dans la classe de son enfant

Date, et signature :

**Nous vous invitons
à consulter régulièrement notre site internet**

www.saint-thom.fr

dans les Actualités : Rentrée scolaire 2023

Vous y trouverez :

- les **LECTURES POUR L'ENTREE EN CLASSE DE 1ERE**
- une **BIBLIOGRAPHIE GENERALE** (pour sa culture personnelle)
- le **REGLEMENT INTERIEUR**
- les documents des **ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ELEVES**
- le **REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES**
(RGPD)

